



UNE FRESQUE

POUR VERTEILLAC

COMMUNE DE VERTEILLAC (24) Appel à création d'un mur peint

• CAHIER DES CHARGES

La commune de Verteillac (700 habitants) a pour projet de mener quelques travaux d'embellissement du centre bourg dont la réalisation d'une fresque murale. Nous souhaitons associer à cette démarche un artiste pour faire entrer l'art dans l'espace public.

Cet appel à projet vise, à la fois, à donner goût à la culture aux enfants dès leur plus jeune âge (fresque localisée dans un parc de jeux), et à égayer une façade aveugle visible depuis la place des vieux métiers qui est l'une des entrées du village. Cette dernière est en train d'être aménagée en espace d'agrément arboré pour y installer une aire de pique-nique.

Nous demandons aux artistes sousmissionnaires de présenter une maquette sur le thème « Nature et paysage », trois références récentes (moins de 10 ans) dont une de mur peint et une note d'intention. Un lien vers un portfolio ou site présentant vos travaux est souhaité.

La représentation doit être adaptée à tout public et notamment au jeune public fréquentant le parc. Nous souhaitons un style proche de l'illustration. Le graffiti vandale n'est pas envisageable.

Une démarche participative (séance ouverte de présentation du métier aux enfants et à la population), sera un plus pour la candidature.

Une fiche d'entretien de l'œuvre avec les références des couleurs et nom du fabricant devra être remise à la commune en fin de chantier.

Les repas et les déplacements sont à la charge de l'artiste. Un hébergement est possible pour les personnes le souhaitant. Un cachet de 4000€ environ est prévu, le devis doit faire apparaître les honoraires d'artiste, ainsi qu'un budget prévisionnel faisant apparaître dans le détail :

- le support d'élévation (loué par la commune)
- le matériel technique non consommable : pinceaux, rouleaux, matériel de mélange, bâche... (acheté par la mairie sur devis établi par l'artiste)
- le matériel technique consommable (acheté par la mairie sur devis établi par l'artiste)

• FICHE TECHNIQUE

- Lieu : façade sans ouverture exposée ouest donnant sur le parc de jeux
- Type de support : mur en pierre avec enduit neuf et couche d'impression (cf.fiche technique)
- Dimensions du mur: 4,1x 21,9 mètres
- Etendue de l'oeuvre : L'artiste est libre d'occuper la totalité ou seulement une partie de l'espace (photo 1)
- Type de peinture à prévoir : peinture mat acrylique à dispersion aqueuse pour extérieur type Unikalo ou équivalent. Effet brillant non souhaité.

- Entretien : l'artiste s'engage à effectuer les retouches nécessaires suite à des détériorations (hors vandalisme) pendant 2 ans.

- Durée de vie de l'œuvre : la commune souhaite garder l'œuvre sur une période de 10 ans, des teintes résistantes au soleil et aux mousses devront être privilégiées.

• CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La fresque devra être réalisée cette année (durant les mois de septembre/octobre).

L'artiste doit fournir une fiche technique avec un calendrier de production.

• CRITÈRES DE NOTATION

- Prix 40%

- Valeur de la proposition artistique 60% (20% pour la note d'intention, 20% pour la création et 20% pour les références)

- Une présélection de 3 maquettes sera faite par un jury puis un vote du public départagera les 3 propositions finales.

L'artiste sélectionné devra signer une convention tri-partite avec la commune et le propriétaire du mur précisant la durée de vie de l'œuvre, la propriété intellectuelle et l'entretien.

• DÉPÔT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt : **Vendredi 11 juin 2021** à 12h par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Verteillac, le bourg 24320 Verteillac

Ou par mail à : m.guichard.mairieverteillac@gmail.com

Renseignements techniques

Marie GUICHARD 3ème adjointe au maire, m.guichard.mairieverteillac@gmail.com / 07 81 81 17 49

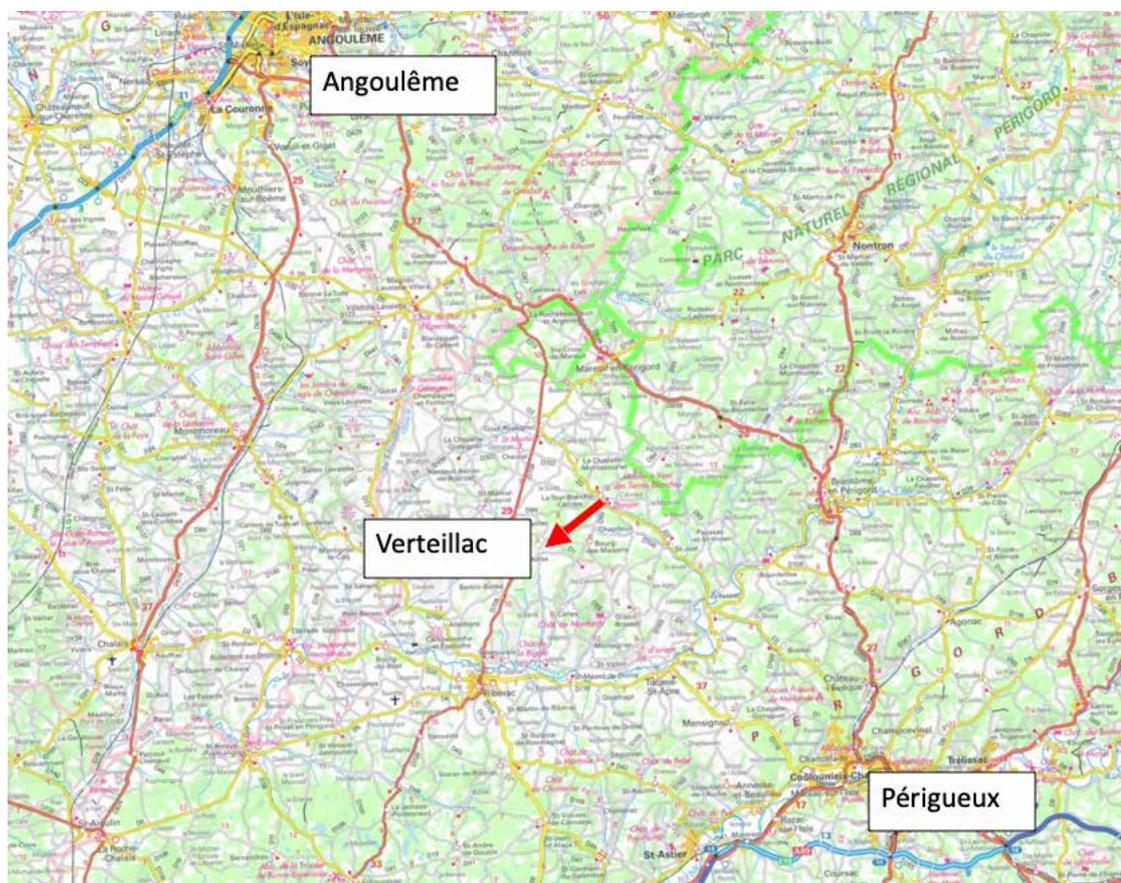


photo 1



